

LA NEWSLETTER #97

LES GRANGES DE SAINT-JEAN (31)

Le 25 octobre dernier, l'AMO était en visite sur le site des Granges à Saint-Jean, dans l'agglomération toulousaine. Réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la commune et sous maîtrise d'œuvre Projet 310 (architecte mandataire), « D'une Ville à l'autre » (architecte-urbaniste associé), Sophie Balas (plasticienne), cette opération a permis de structurer, de manière très qualitative, un espace urbain intergénérationnel autour d'un équipement public à vocation culturelle, de loisirs.

Les Granges de Saint-Jean ont été inaugurées le 26 mai 2018, concrétisation d'une opération engagée en 2015 sous l'égide de la commune et dont la réalisation a été confiée, suite à un concours, à l'agence d'architecture Projet 310 à laquelle était associé Pierre Roca d'Huyteza. « *C'est un projet majeur de la mandature, support essentiel du vivre ensemble des Saint-Jeannais de toutes générations. Nous constatons avec plaisir qu'il rencontre un vrai succès auprès des habitants. Je tiens à remercier l'équipe d'architectes pour la qualité de son travail, mais aussi les services municipaux, les associations, qui ont su œuvrer ensemble* » précise Marie-Dominique Vezean [maire de Saint-Jean]. Les habitants ont par ailleurs été amplement consultés. L'équipement regroupe une médiathèque, une ludothèque, une MJC et un laboratoire de fabrication collaboratif, ainsi qu'un espace pour les seniors, dont l'accessibilité horaire a pu être, du même coup, améliorée.

L'ÂME D'UN NOUVEAU « CŒUR DE VILLE »

Assistée de l'AUAT ⁽¹⁾, la commune souhaitait en outre en faire un élément structurant de son projet « Cœur de ville » lancé en 2014, d'où son positionnement à proximité de l'Hôtel de ville et la réinstallation de services disséminés jusque-là sur le territoire communal. Adossé à une forte dynamique démographique, avec un doublement de population depuis 1975 qui en fait aujourd'hui la 14^e ville du département, l'essor urbain restait en effet fortement contraint par l'axe traversant et très circulant de la RD88, d'où la difficulté de générer un point de centralité et, conjointement, d'animation. ...

« C'est un projet majeur de la mandature (...) Je tiens à remercier l'équipe d'architectes pour la qualité de son travail, mais aussi les services municipaux, les associations, qui ont su œuvrer ensemble »

[Marie-Dominique Vezean]

Vues de l'ensemble depuis le parvis principal (gauche) et depuis l'accès via la rue Arthur Rimbaud.





Gauche : la médiathèque, l'accueil positionné sur la passerelle, la salle des seniors ; droite : aux côtés de Christophe Cousy, les acteurs du projet – les architectes de Projet 310 et Madame le maire de Saint-Jean.



« Nous nous sommes aperçus qu'en fin de compte, nous pouvions recréer de la profondeur sur un axe perpendiculaire à la route, faisant la liaison entre le bas du coteau où ont été aménagés ces dernières années des équipements d'enseignement, de sports, et le haut du coteau vers l'église et le lac urbain. En travaillant sur le parcellaire, sur des images anciennes, nous avons noté la forte empreinte agreste, avec une organisation en lanières. D'où l'idée de granges qui a finalement été adoptée pour nommer le complexe socioculturel » [Christophe Balas, architecte, Projet 310].

Le premier parti des architectes a été donc de matérialiser cet axe nord-sud. La composition s'organise en lanières – deux granges, un chemin de traverse principal, un latéral – telles des franges des deux espaces ouverts, au devant et au dos de l'édifice. D'une grange à l'autre, une passerelle institue un axe ouest-est, comme un petit chemin intérieur ouvrant naturellement sur l'axe principal et le parvis. La visibilité de ces axes est également traduite par les ouvertures multiples ménagées à l'étage. La dimension urbaine s'affirme en outre par la création d'un « parvis aménagé pour être un lieu, vivant, favorisant une multiplicité d'appropriations, avec ses jeux, ses espaces de repos, dans une ambiance fluide » [Pierre Roca d'Huyteza, architecte, « D'une Ville à l'autre »]. Ce parvis introduit l'usager dans l'univers spécifique du lieu en même temps qu'il le protège de l'emprise double de la route et de la circulation automobile (exclue).

UN PARTI DE FAMILIARITÉ ET DE CONVIVIALITÉ

Si, par le volume d'ensemble, l'expression d'une façade principale, les spécificités des matériaux, le caractère public est souligné, l'équipement vient se « loger » dans le tissu urbain. La mémoire agreste est soulignée par la forme « traditionnelle » des bâtis, la surface arborée et végétale, l'empreinte du bois dans les bâtis, et dans une mesure plus discrète par un canalet rappelant les canaux d'irrigation. Les percements (notamment en façade principale), la palette des matériaux et leur ordonnancement génèrent l'impression de légèreté, de familiarité que suggère la grange. Un modèle « vernaculaire » s'actualise dans une matérialité contemporaine.

L'organisation spatiale a été dictée par la multifonctionnalité. L'équipement municipal à proprement parler est constitué par la médiathèque, la ludothèque et la salle du conte, positionnées à l'étage et connectées par la passerelle. Elles sont « isolées » de l'espace seniors (qui peut aussi servir de salle pour le conseil municipal) positionné sous la médiathèque, tandis que la MJC, l'espace famille et le Fab lab se placent sous la ludothèque. L'autonomie de chaque entité est soulignée par un espace spécifique : jardin intérieur pour les seniors, courette extérieure pour la MJC, terrasse pour la ludothèque.

FICHE TECHNIQUE

LES GRANGES, SAINT-JEAN (31)

- **Nature** : création d'un équipement culturel et social culturel et aménagement d'une place urbaine
- **Livraison** : 2018
- **MO** : ville de Saint-Jean
- **MOE** : Projet 310 (architecte mandataire), « D'une Ville à l'autre » (architecte urbaniste), Sophie Balas (plasticienne), Terrell (bet structures), Technisphère (bet fluides/SSI), Techni-cité (bet VRD), Soconer (bet développement durable, thermique), Emacoustic (bet acoustique), Éric Alquié (économiste)
- **Surface (SHON)** : 1 450 m²
- **Montant d'opération** : 3,5 M€ (HT)

« Nous pouvions recréer de la profondeur sur un axe perpendiculaire à la route, faisant la liaison entre le bas et le haut du coteau (...) Nous avons noté la forte empreinte agreste, avec une organisation en lanières. D'où l'idée de granges. »
[Christophe Balas]



Particulièrement lisible dans la médiathèque, le souhait de marquer la convivialité, l'agrément, a été facilité par le fait que les maîtres d'œuvre prennent aussi en charge l'aménagement mobilier et puissent ainsi le mettre en résonance, grâce notamment à la contribution de la plasticienne Sophie Balas, avec une chaleureuse vêtue murale en bois et de très grandes entrées de lumière naturelle. Entre lumière naturelle, matériaux, réseau de chaleur mutualisé avec la mairie toute proche, l'équipement est aussi économe en énergie.

1) *Le lien à Saint-Jean*, journal municipal, mars 2018

Un projet contemporain qui réactualise la mémoire agreste du territoire et son architecture vernaculaire.

**« Un parvis aménagé
pour être un lieu,
vivant, favorisant
une multiplicité
d'appropriations (...)
dans une ambiance
fluide. »**

[Pierre Roca d'Huyteza]

Infos-Infos-Infos-Infos-Infos

À consulter également sur www.amo.asso.fr

AGENDA

- **Apéro AMO** sur le thème « Loi Elan », Café adjacent (Toulouse), **jeudi 13 décembre** (inscription obligatoire)
- **Visite** du groupe scolaire Geneviève de Gaulle-Anthonioz, quartier de la Cartoucherie (Toulouse), **jeudi 20 décembre**

« La Newsletter » est éditée par :

l'AMO Occitanie-Midi-Pyrénées.

Directeur de la publication

Christophe Cousy

Rédaction

Lexies

Crédits photographiques

DR

Conception et réalisation

Lexies - 0561 203637